

Compte-rendu de la 12^e Journée des Mammifères de Bretagne

le samedi 29 septembre 2018, Saint-Brieuc (22)

Pour mener à bien ses actions d'étude et de protection des mammifères sauvages de Bretagne, le Groupe Mammalogique Breton s'appuie sur la motivation et la compétence de ses bénévoles et de personnes ressources extérieures à l'association. Au cours du temps, pour organiser ces actions, quatre Réseaux ont ainsi été créés : le Réseau Loutre, le Réseau Chiroptères, le Réseau Micromammifères et le Réseau Médiateurs. Parallèlement à ces réseaux, diverses structures (associations, universités, collectivités, ...) travaillent également sur la thématique des Mammifères en Bretagne, et sont désormais regroupées au sein de l'Observatoire des Mammifères de Bretagne.

Le 29 septembre 2018, la 12^e **Journée des Mammifères de Bretagne** organisée à Saint-Brieuc (22) a rassemblé une trentaine de personnes. Le but de ce rendez-vous annuel est de permettre les échanges entre acteurs de la mammalogie en Bretagne historique et de définir ensemble les besoins, les attentes de chacun (stages, formations, besoins matériels...) et les axes de travail pour l'année à venir.



Compte Rendu 12^{ème} journée des Mammifères de Bretagne le 29 septembre 2018 à Saint-Brieuc (22)

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et membre de France Nature Environnement



Atelier Groupe des Médiateurs - 10h15-11h15

L'atelier a démarré par un état des lieux des sujets que l'on met dans le dossier Médiation : SOS, havres de paix, refuges pour les chauves-souris etc. Le réseau de la médiation au GMB est partiellement financé par une Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec la Région Bretagne (il y a aussi des financements DREAL Pays de Loire), une grande partie étant encore financée sur des fonds propres : il y aurait nécessité à parvenir à trouver des financements pérennes pour mieux porter les différentes actions de ce groupe et répondre aux demandes du public.

En 2018, **60 médiateurs** sont désormais inscrits au réseau ! Un besoin de renforcement de ce réseau dans de nombreux secteurs est souhaitable. L'enjeu est de parvenir à bien former de nouveaux volontaires en les emmenant sur des cas concrets dès que cela est possible (formation par parrainage). L'idée de réaliser une **formation annuelle par antenne** sur le SOS et le comptage des chauves-souris communes est retenue sur le principe. Enfin, une **liste de discussion** interne autour de la médiation va être proposée aux participants, afin de partager et d'échanger tout au long de l'année sur des cas concrets.

Rappelons qu'une carte des médiateurs ainsi qu'une base de saisie en ligne des interventions SOS est à disposition des médiateurs depuis quelques années, de même qu'un drive contenant de nombreux documents relatifs à la médiation.

Enfin, dans le cadre des rencontres annuelles de la médiation, des ateliers spécifiques à certaines espèces pourraient être proposés à l'avenir : hérisson, fouine, blaireau. Des échanges sur d'autres taxons et avec d'autres associations de la protection de la Nature sont aussi à développer.

Concernant les refuges pour les chauves-souris et havres de paix pour la Loutre, nous en totalisons 230 (dont 171 refuges). Ces deux outils ont été déclinés au niveau national et ont pris une grande ampleur dans certaines régions. Une mutualisation et une harmonisation au niveau national des conventions signées dans les différentes régions semblent nécessaires.

L'idée de créer un refuge pour les Mammifères (tous mammifères confondus) a été réabordée sans faire consensus. Dans un premier temps, il est proposé, sous le titre « Refuge pour les chauves-souris » ou « Havre de Paix pour la Loutre », un sous-titre « et autres mammifères ».

D'autres outils ont été évoqués ([Obligation Réelle Environnementale](#), réserve naturelle régionale éclatée...). A étudier.

Travailler davantage en 2019 sur les SOS bretons, havres de paix et refuges est souhaité par le groupe. Il s'agirait de **recontacter les demandeurs de SOS des années passées** (action jamais réalisée) **ainsi que l'ensemble des signataires des refuges** pour mieux connaître leur situation, leurs besoins et fournir les informations et conseils nécessaires. Cette enquête permettrait en outre de mieux adapter nos conseils dans le futur. En ce qui concerne les collectivités signataires, il serait important de repasser dans les conseils municipaux à la suite des élections municipales en 2020.

Un stage, service civique ou autres, sera probablement proposé pour l'année 2019 à ce sujet.

Catherine Caroff & Nicolas Chénava

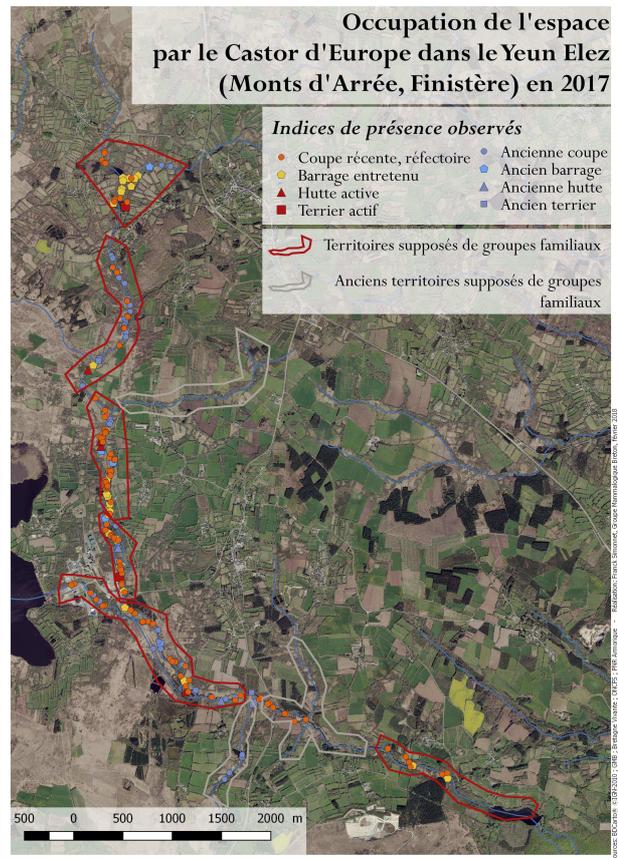
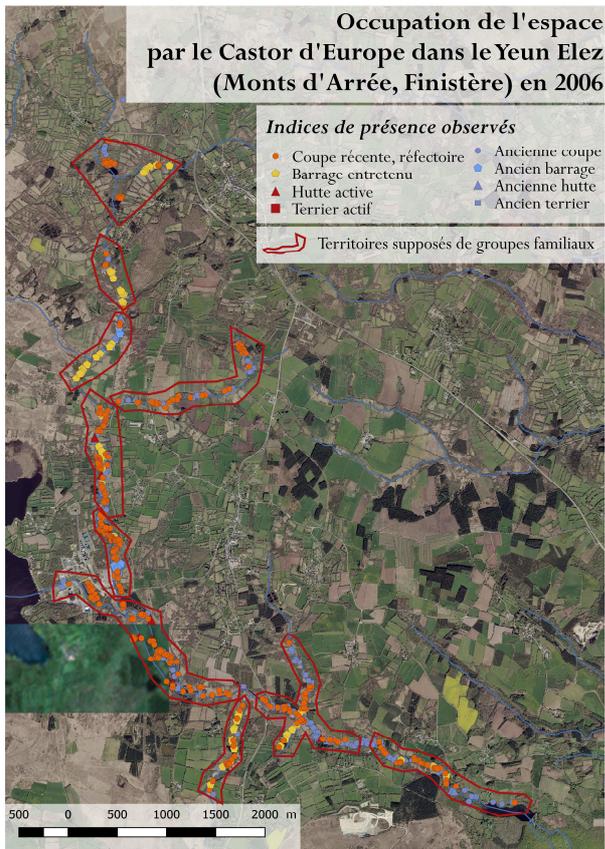
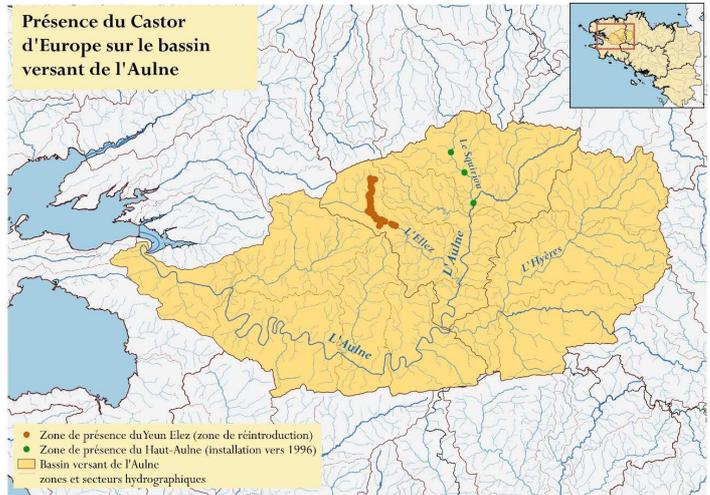
Atelier Groupe Mammifères semi-aquatiques - 10h15-11h15

L'atelier est organisé par espèce :

Le Castor d'Europe :

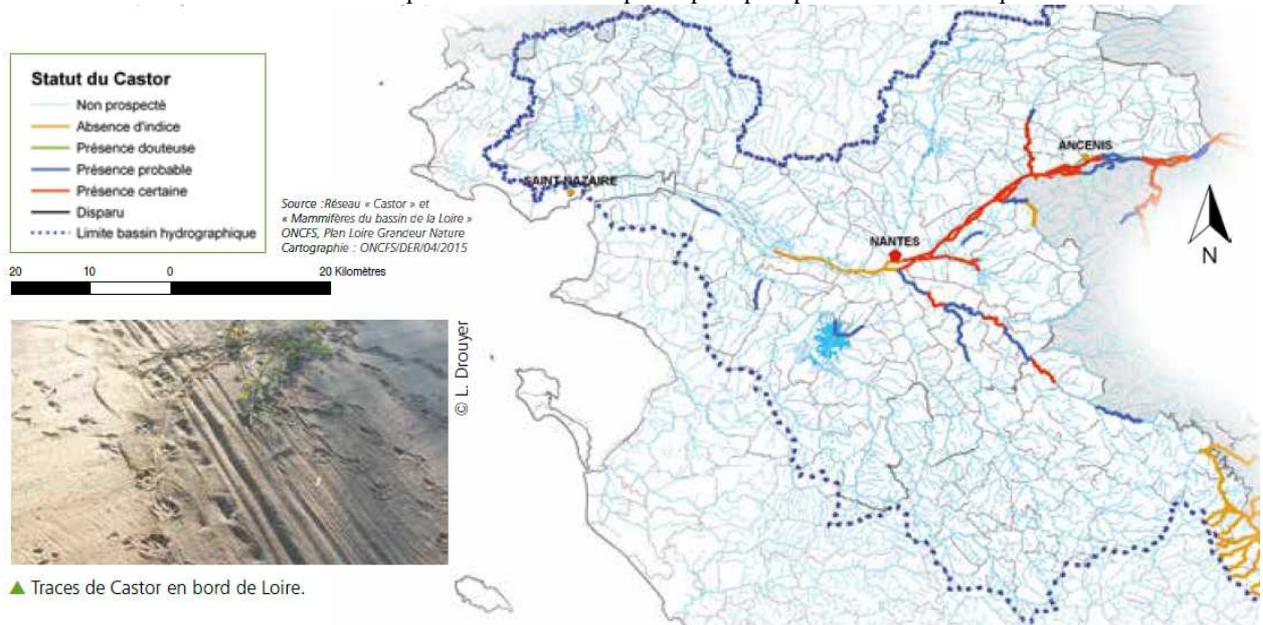
L'espèce est suivie dans le cadre de l'Observatoire des Mammifères de Bretagne et notamment un groupe local Castor constitué historiquement pour le suivi de la population réintroduite dans les monts d'Arrée.

En 2017, une **prospection complète** des deux cours d'eau occupés par l'espèce dans le Yeun Elez effectuée par le Groupe de Travail Castor (GMB, Bretagne Vivante, PNR Armorique, ONCFS, Département du Finistère) a mis en évidence une diminution de la zone occupée et une diminution de la densité d'indices au sein de celle-ci (voir cartes ci-dessous). En 2017, le nombre de groupes familiaux peut être évalué autour de 6 contre 10 en 2006. Par ailleurs, en 2018, l'espèce n'a pas été retrouvée sur le Haut-Aulne.



En Loire-Atlantique, l'espèce est revenue naturellement par la Loire. Elle est désormais présente jusqu'à Nantes et un ou des individus ont réussi à passer sur le BV de l'Erdre connecté directement au Canal de

Nantes à Brest. La situation de l'espèce est suivie sur place par quelques structures et personnes intéressées.



L'arrivée du Castor en Bretagne par la partie sud-est du Canal de Nantes à Brest est donc probable à moyen terme.

Une longue discussion a lieu à la suite de ce bilan pour égrainer les hypothèses de la baisse des populations des monts d'Arrée :

- Appauvrissement génétique/consanguinité : analyses envisagées par le Groupe de Travail Castor
- Destruction d'individus par l'homme ou par des chiens
- Evolution des milieux ? Visiblement les milieux sur place n'ont pas évolué de façon négative
- Centrale nucléaire ? Impact du barrage ou de la centrale directement

La mesure de relâcher des individus pour soutenir les populations est également abordée. Le CSRPN s'est récemment prononcé en faveur d'un retour naturel de l'espèce plutôt que de renforcements.

Le Campagnol amphibie :

L'espèce est suivie dans le cadre de l'Observatoire des Mammifères de Bretagne. Le protocole de l'enquête nationale SFEPM utilisé lors de l'Atlas des Mammifères de Bretagne a été reconduit sur des carrés déjà prospectés à l'époque mais également de nouveaux carrés sur des secteurs non échantillonnés lors de l'Atlas. La carte ci-dessous compte donc 40 carrés à prospecter. Aujourd'hui :

- 10 carrés sont terminés
- 6 ont été pris en charge
- 24 restent à prospecter

Des limites sont cependant évoquées concernant ce protocole qui est lourd. Ainsi pour les carrés déjà prospectés, les stations sont difficiles à retrouver et les milieux ont parfois évolué très défavorablement pour l'espèce. Pour limiter le temps sur le terrain il est conseillé de faire des bons repérages sur photos aériennes (Google map car les cartes y sont mises à jour régulièrement) pour juger de l'intérêt ou non de prospecter certains transects.

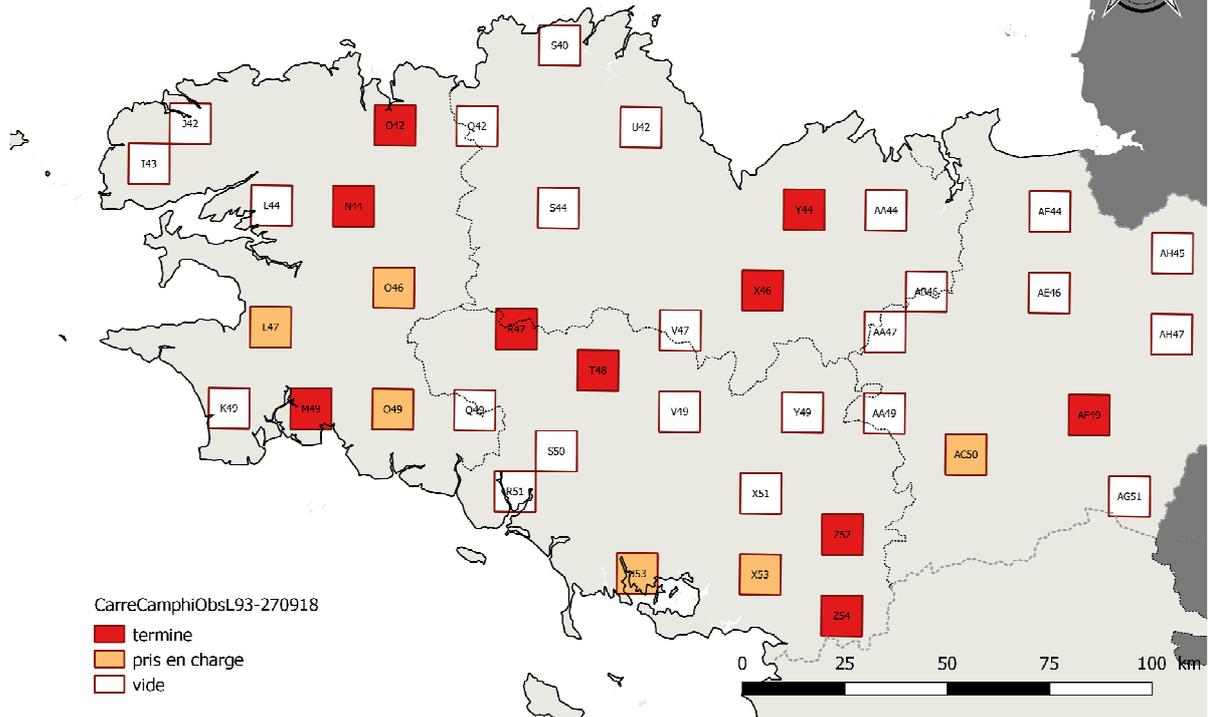
Pour ces carrés déjà prospectés et en l'absence de l'espèce sur les transects positifs lors de l'Atlas, il convient en complément de rechercher l'espèce à proximité pour noter une disparition ou juste un déplacement. Cette recherche complémentaire ajoute une lourdeur à un protocole déjà chronophage.

L'idée de revoir le protocole et de l'adapter en partie est abordée et notamment avec un fonctionnement basé sur des contrôles de site de présence de l'espèce à proximité des bénévoles impliqués sur le suivi de l'espèce.

Malgré tout, le suivi et les prospections selon le protocole en cours sont maintenus et plusieurs participants prennent en tout 6 nouveaux carrés en charge.

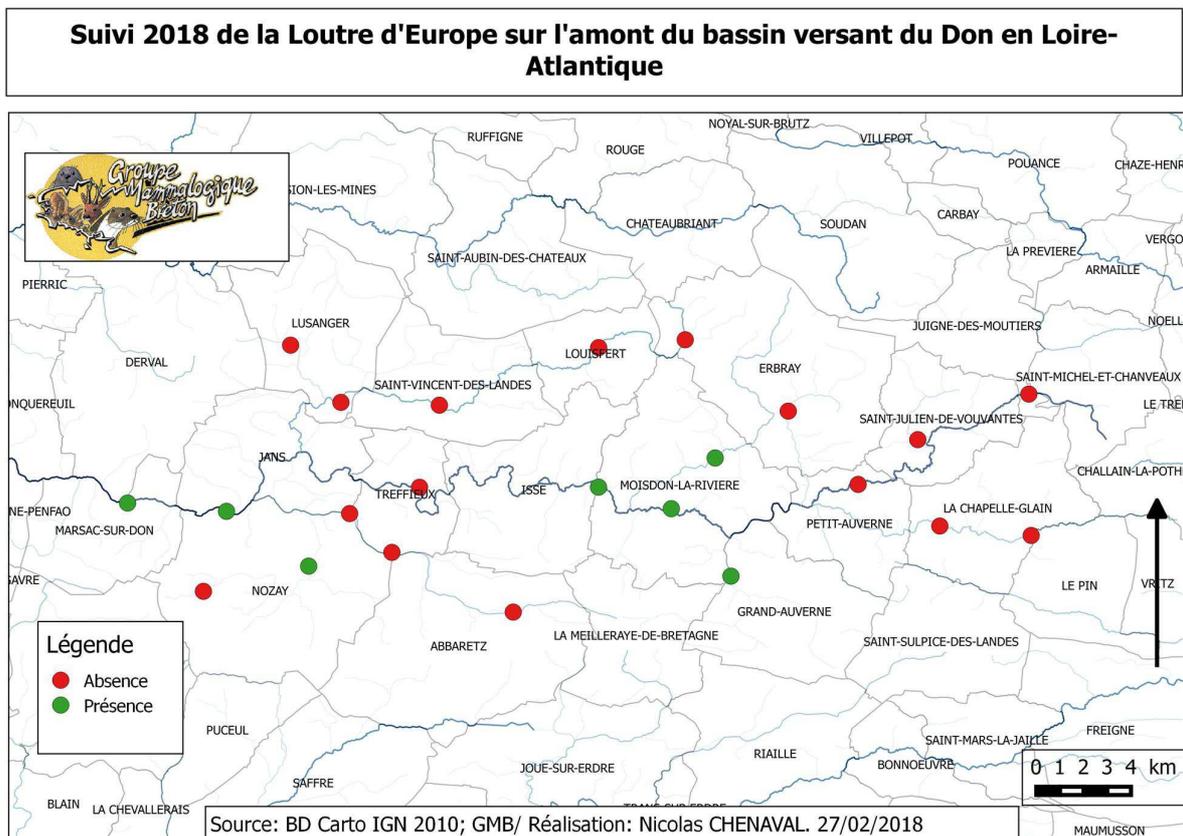


Suivi régional Campagnol amphibie



La Loutre d'Europe :

Par manque de temps les résultats des prospections des bassins versants situés sur le front de recolonisation ne sont pas détaillés. Voir cartes ci-dessous :

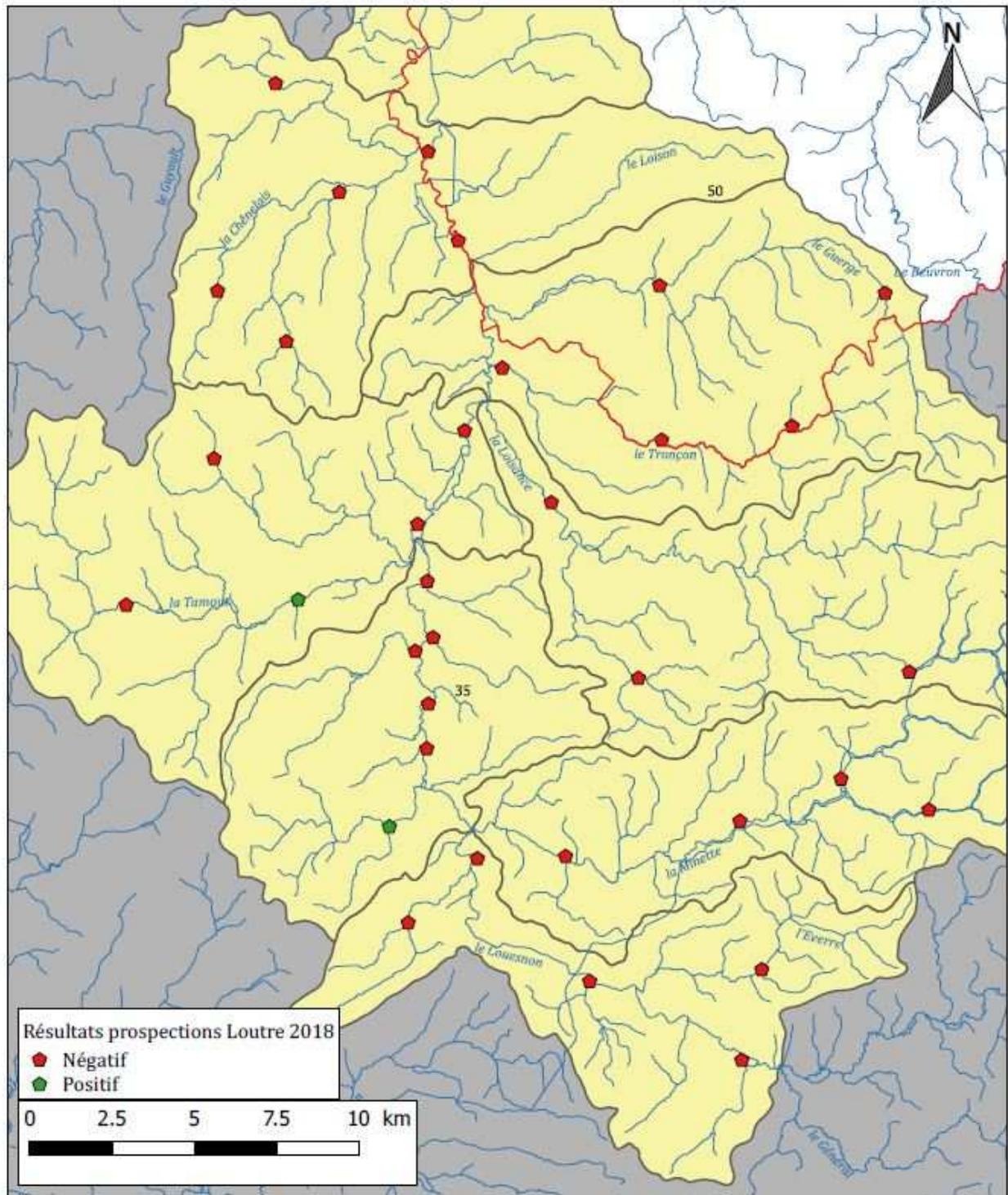


Compte Rendu 12ème journée des Mammifères de Bretagne le 29 septembre 2018 à Saint-Brieuc (22)

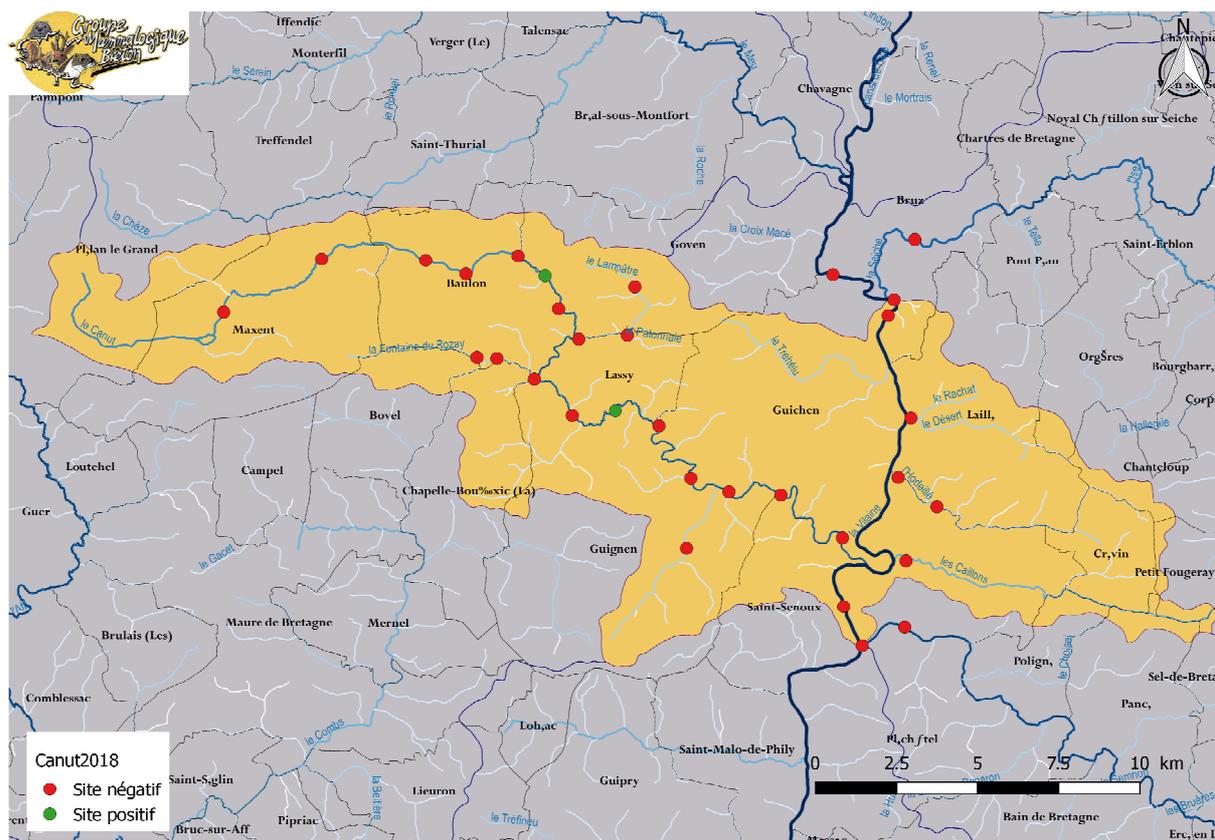
Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et membre de France Nature Environnement



Suivi 2018 de la Loutre d'Europe sur le bassin versant du Couesnon



Suivi 2018 de la Loutre d'Europe sur le bassin versant du Canut



L'objectif de suivre l'espèce (suivi local) à l'échelle des bassins versants est cependant abordé. L'idée est d'identifier sur chaque bassin versant un référent Loutre qui pourrait nous faire remonter ses impressions quant à la présence de la Loutre sur le cours d'eau suivi. Cela permettrait également de jeter les bases d'un suivi local à mettre en place dans le cadre de l'Observatoire des Mammifères de Bretagne.

Deux participants se disent intéressés pour être référent sur un bassin versant.

Thomas Le Campion & Franck Simonnet

Atelier Groupe Micromammifères - 11h15-12h15



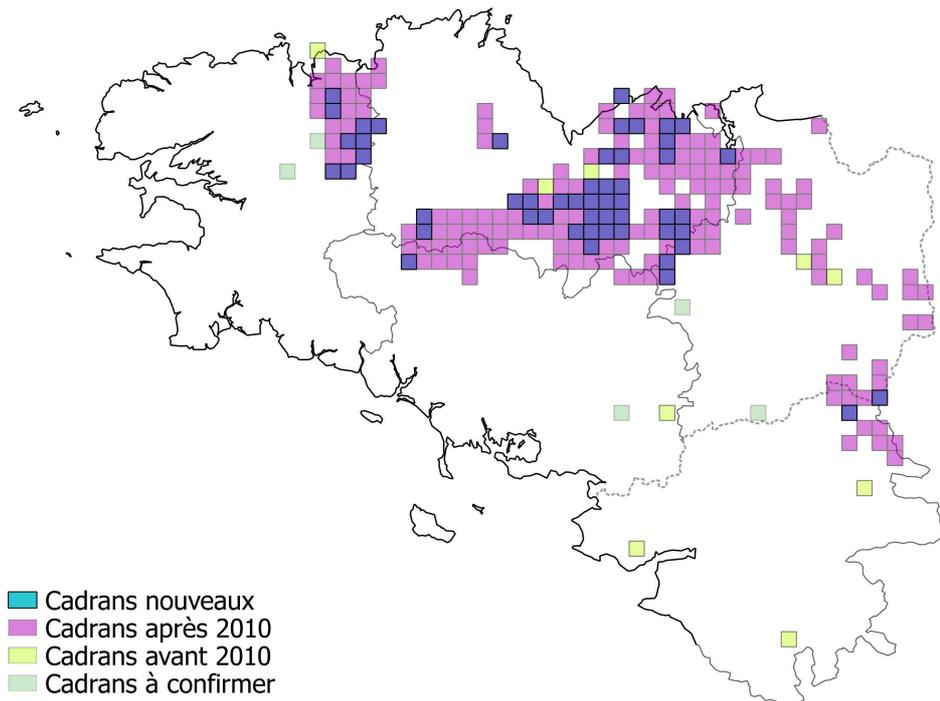
Bilan de la 3^{ème} année du Contrat Nature Micromammifères avec présentation des différentes actions menées et de leurs résultats.

- **Collecte de lots de pelotes.** Le réseau fonctionne bien. Les pelotes sont analysées annuellement par des stagiaires. En 2019 une première analyse statistique sera réalisée. Quelques renseignements : Crocidure leucode en régression et Campagnol des champs en expansion.
- **Enquête Rat noir** auprès des dératisateurs : zéro retour...
- **Lérot** (espèce en voie d'extinction dans la région). Il faudrait développer des actions spécifiques. Porte à porte ? Tract ? Autre ? Il est à noter que dans le Morbihan une enquête Lérot à été lancée au sein du périmètre du Parc Naturel.

Objectif « étude de l'écologie des espèces » :

- **Crossope aquatique.** Un travail a été mené par Marie Le Lay en 2018 sur deux carrés avec un bon pourcentage de Crossope aquatique noté dans les pelotes lors de l'Atlas : 10 lignes de 10 tubes à crottes et à poils posés mais avec une météo défavorable. Quelques crottes/poils ont été collectés et envoyés pour analyses génétiques (en attente des résultats). La génétique semble fiable pour cette espèce. Michaël Roche évoque une étude réalisée par BTM sur l'ADNe capté dans l'eau. L'espèce a été retrouvée (là où les individus pourraient être sur un linéaire d'environ 2 à 3 km). Il y a certainement une complémentarité des méthodes. La technique de l'ADNe peut être plus envisageable en tête de bassin versant afin d'éviter d'avoir une trop grande distance de localisation.
- **Crocidure leucode** : en régression de manière générale et il semble désormais y avoir une déconnexion entre les populations bretonnes et le reste des populations françaises. En Normandie, d'importants questionnements sur la potentielle compétition avec la Musaraigne musette qui occuperait les habitats les plus favorables. La leucode se retrouverait donc dans des milieux un peu moins favorables tels que les boisements et les zones humides froides (où elle est capturée). Le souci des captures est que ce sont des manipulations chronophages qui nécessitent beaucoup de main d'œuvre, de logistique. En 2019, Thomas Dubos va travailler sur une analyse multifactorielle pour tenter de faire ressortir les éléments expliquant la présence de l'espèce et essayer de proposer des actions conservatoires et axes d'étude.
- **Crocidure des jardins** : participation du GMB à l'étude à Ouessant avec l'INRA en 2017. Josselin Boireau espérait travailler sur les ultrasons (comme pour les chauves-souris) mais c'est très compliqué. Il semble plus pertinent de réaliser un travail à l'échelle nationale.
- **Le Muscardin** : plusieurs actions engagées depuis la dernière journée des Mammifères :
 - Etude/voyage en Angleterre,
 - Acquisition d'une figurine qui permet d'informer les élus, de sensibiliser,
 - Edition du guide d'identification des indices. Lancement d'une nouvelle enquête 5x5. 52 cadrons validés en 2018 (carte ci-après)
 - Edition d'une plaquette de sensibilisation. http://gmb.bzh/wp-content/uploads/2018/08/PlaquetteMuscardin_BD.pdf
 - 1^{ère} journée Muscardin : à renouveler en augmentant la pression d'observation. Mise en évidence de l'importance d'être plusieurs lors des prospections pour être plus efficace.
 - Pose de 150 nichoirs (Avaugour-22, Montauban de Bretagne-35, Rougé-44). Les gîtes seront suivis 2 fois par an.
 - Forêt d'Huelgoat : mise en place de 200 tubes-nichoirs posés dans les endroits les plus favorables et à l'intérieur des bois. Pour le moment, les tubes-nichoirs occupés l'ont été uniquement dans les zones où l'espèce est connue mais pas dans les zones favorables où il n'a pas été trouvé. Donc prospections noisettes/merises efficaces ! Questionnement sur l'occupation : est-elle variable au cours de l'année ? Autre ?

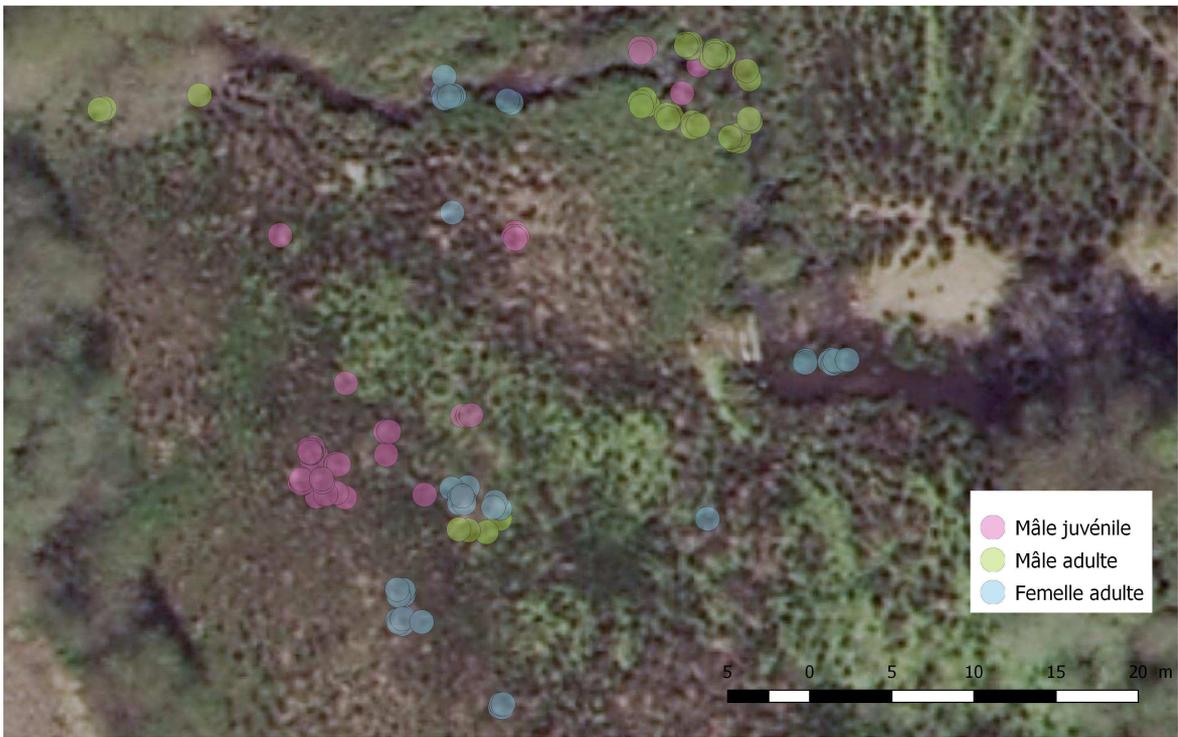
- **Projets 2019** : Poursuite de l'enquête 5x5, 2ème Journée du Muscardin, organisation d'un weekend prospection Muscardin (WEPTA), pose de 150 autres nichoirs, test de circuits vigie Muscardin avec caméra infrarouge,



Bilan enquête Muscardin – Octobre 2018.

- **Le Campagnol amphibie** :
 - Cet été un premier travail de radiopistage (colliers émetteurs) a été mené (Evane Hôtelier, Marie Le Lay et Franck Simonnet) pendant 1,5 mois sur 3 individus à Sizun (29). Les points de contacts ont été réalisés à 9h, 12h, 15h, 18h + une nuit. Au final très peu de mouvements. Les 3 individus sont restés dans la même zone (éloignement maximum de 50 m). Pas d'observation de dispersion, notamment sur le juvénile. Une raison possible : la prairie était un milieu très favorable, même durant la période de sécheresse de cet été ce qui peut avoir limité les déplacements des individus. Autre problème : un seul émetteur a été récupéré (autres émetteurs tombés ou individus morts ?). Il faudrait refaire une étude en septembre pour suivre les jeunes.
 - Projets 2019 : un livret sur les indices de présence de cette espèce va être édité, lancement d'une enquête 5x5
- **Autres projets 2019** :
 - Livret pelotes
 - Mars : 1^{er} colloque micromammifères

A noter une liste de discussion Nationale vient d'être mise en place par la SFPEM.



Josselin Boireau & Meggane Ramos

Compte Rendu 12ème journée des Mammifères de Bretagne le 29 septembre 2018 à Saint-Brieuc (22)

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et membre de France Nature Environnement



Atelier Groupe Chiroptères - 11h15-12h15

L'atelier chiroptères a pris la forme d'un bilan des actions chiroptères menées dans chaque département breton en 2017/2018. Les actions départementales 2018/2019 sont également listées pour inviter les bénévoles à participer à ces travaux.

Détails des actions 2017/2018 par département :

Côtes d'Armor :

- Suite Etude Beffou : quelques bonnes captures, belle population de Barbastelle d'Europe.
- De belles observations : Murin de Bechstein à Trémuson, femelle de Pipistrelle de Nathusius à Plestin
- 4 nouveaux gîtes estivaux découverts : PR à Plestin et Hénansal et GR à Ploëzal, MD à Trémeur
- Protection de plusieurs sites : Louannec et Hénansal + Plérin (x2), St-Brieuc, Pommerit-Jaudy, et Pluzunet en projet

Finistère :

- Ti Octavie (Kernoalet) : Finalisation des travaux et inauguration : 609 GR adultes et 300 juv cet été
- Radiotracking Grand rhinolophe à la base de Lanvéoc-Poulmic : 8 animaux équipés, 12 observateurs. Mêmes résultats qu'à Crozon. Bon partenariat avec les militaires.
- Méthode Belge : Nouvel essai à Saint-Thégonnec, 3 observateurs. Nouvel échec.
- Lancement du projet « Gros nichoirs » : déjà 8 aménagements réalisés en 29
- Pose de nichoirs : ENS du CD29 et une école (St Thégonnec)

Ille-et-Vilaine :

- Noctules : 2 nouvelles colonies découvertes (Parc urbain à Rennes (20 individus) et Vallée de Corbinières (30 individus))
- Chèze Canut : Radiopistage Murin de Bechstein (milieux boisés jeunes) et Murin de Daubenton
- Rennes Métropole : début d'étude acoustique (36 stations d'enregistrement SM4), inventaire de 80 bâtiments publics, animations grand public, formation agents de la ville de Rennes, aménagements.
- ENS Careil : inventaire chiroptérologique

Loire-Atlantique :

- Inventaire Noctules à Nantes : à la mi-juin, 120 individus répartis sur deux sites
- Prospection églises Nantes Métropole, plusieurs colonies d'Oreillard contrôlées (la chiroptière de Vertou fonctionne)
- L'année du Daubenton (colonie arboricole, mais aussi plusieurs en ponts) !
- Colonie de Grand rhinolophe à Nort sur Erdre
- Dernière année du programme de recherche par télémétrie : décevant en termes de résultats

Morbihan :

- Inventaire et suivi ponts hiver + courrier CD 56 pour une meilleure prise en compte des chiroptères dans les ouvrages.
- Les (satanées) noctules de Ploërmel (étang au duc) : retour sur plusieurs sorties infructueuses et un déplacement de la colonie juste avant la mise-bas.
- Les éoliennes : bridage de 3 parcs sur les crêtes des landes de Lanvaux : Parc des landes de Couesmes (enfin bridage automnale) + parc du Bois de Grisan + Parc de la Houssa.

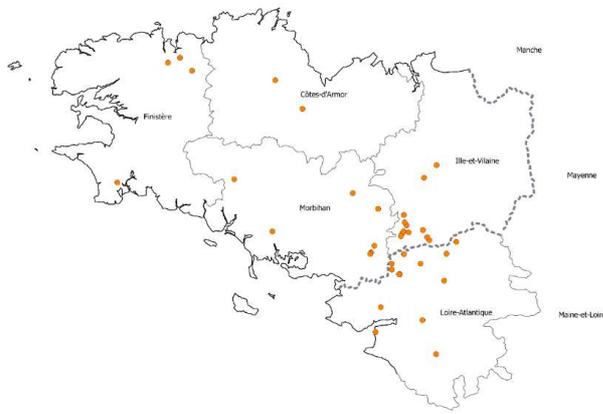
Comptage colonies de chauves-souris communes :

- 37 colonies comptées en 2018 (un record). Grosse concentration autour de Redon.
- 3 opérations de recherches collectives (22, 29 et 56)

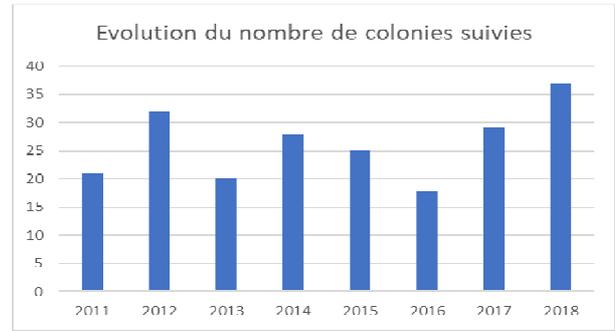
Compte Rendu 12ème journée des Mammifères de Bretagne le 29 septembre 2018 à Saint-Brieuc (22)

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et membre de France Nature Environnement





Localisation colonies chauves-souris communes suivies



Evolution du nombre de colonies comptabilisées

Détails des actions prévues en 2018/2019 par département :

Côtes d'Armor :

- Colonies de Grand rhinolophe à rechercher : Coadout, Glomel, secteur Tréguier, Hénon ? Duault/Callac ?, Maël- Carhaix ?
- Recherches ciblées de gîtes, sites, ou preuves de reproduction de quelques espèces : Pip. de Nathusius, M. de Bechstein, M. à oreilles échancrées (Trégor)...
- Protection de sites : St-Brieuc, Plérin, Pommerit...

Finistère :

- Suivi : hiver et été*, espèces commune*, Vigie Nature...
- Inventaire : Brest Métropole* + ENS
- Recherche colonie GR par RP* : Lopérec et Plozévet
- Gros nichoirs : poursuite des constructions* Réserves : Nouveaux chantiers à Ti Octavie*. Réflexion globale à engager sur l'entretien des réserves. Comment suivre ? Proposition de Xavier Grémillet de fonctionner avec des conservateurs référents par réserve.



Ille-et-Vilaine :

- Noctules de nouveaux sites à explorer (remonter la vallée de la Vilaine + parcs de châteaux, parcs urbains).
- Suivis hiver/été des sites du sud 35
- Convention ponts CD35 avec probablement plusieurs 10aines d'ouvrages à expertiser.
- Gros nichoirs/aménagement gîtes ?

Compte Rendu 12ème journée des Mammifères de Bretagne le 29 septembre 2018 à Saint-Brieuc (22)

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et membre de France Nature Environnement



- Autres à définir : expertises ENS probables

Loire-Atlantique :

- Suivi hiver et été des colonies
- Poursuite des prospections noctules
- Journée de suivi de ponts favorables en hiver
- Gros nichoirs et aménagement de sites
- Inventaire sur Réserve du Pont de Fer Assérac + bois de la Desnerie

Morbihan :

- Noctules : Vallée de l'Oust à prospecter en équipe.
- Journée ponts : début février 2019
- Gros nichoirs/aménagement gîtes ?
- ABC PNR Golfe Morbihan
- Opération de captures sur site de détection acoustique de probable Murin de Brandt (Michaël Roche)

Nicolas Chenaival & Thomas Le Campion

Présentation retour Voyages chiroptères en corse – été 2018 – 14h00-14h30

Chaque année le GCC propose des stages de terrain sur les chiroptères constituant ainsi une belle occasion pour envoyer les stagiaires en formation pour obtenir la dérogation de capture chauves-souris. Ce voyage leur permettait d'acquérir de l'expérience, de l'assurance, de se former à la détermination de nouvelles espèces, de nouvelles techniques (filets en double-hauteur, en enfilade, nœuds, démaillage, etc.) et de s'adapter à de nouvelles contraintes (cols, cours d'eau, vallées, allées forestières, etc.) par une session intensive.

2 sessions :

- juin (captures et radiopistage) → David et Ronan
Recherche de colonies de Murin du Maghreb
- août (captures et prospections bâtiments) → Ronan, Tristan, Jade, Meggane
Inventaires du secteur de Cozano

En bref ? Une expérience très enrichissante, formatrice et inoubliable !

Meggane Ramos, Jade De Oliva, David Corre, Ronan Nedellec & Tristan Vantorre

Atelier Agriculture et Mammifères- 14h30-15h30

Principales questions abordées lors de cet atelier :

- Quels types de diagnostics ?
- Quelles actions de protection ?
- Comment agir ?

L'atelier débute par une présentation du Bilan du WEPTA organisé en 2018 sur une exploitation agricole du pays Fouesnantais. Le but de ce week-end était de collecter des informations sur les populations de Mammifères à l'échelle d'une exploitation agricole : inventaire des espèces présentes et test de protocoles pour acquérir des données quantitatives. Une grande partie du temps a été consacrée à une opération de piégeage des micromammifères et du Campagnol amphibie à l'aide respectivement de pièges INRA et de ratières. Par ailleurs, des enregistreurs passifs d'ultrasons de chauves-souris ont été disposés dans divers milieux, deux pièges photographiques ont été mis en place et des recherches d'indices de présence ont été menées le long des cours d'eau et des haies. Enfin, en complément des recherches de pelotes de Chouette effraie ont été effectuées aux alentours, ainsi qu'une séance de capture au filet de chauves-souris dans un bois à quelques kilomètres de distance. 26 espèces de Mammifères ont été répertoriées sur l'exploitation (tableau).

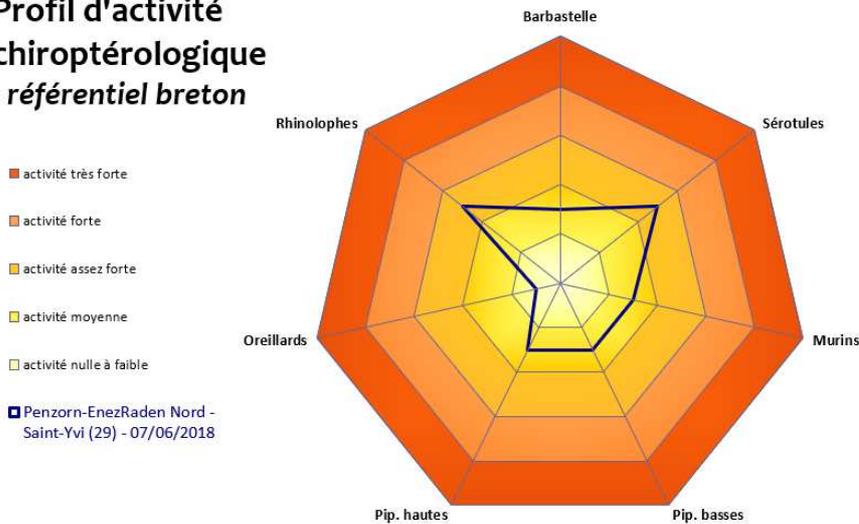
Ordre	Espèce	Protection	Liste rouge régionale	Etat de conservation
Insectivores	Hérisson d'Europe	Protégée		
	Musaraigne couronnée			
	Crocidure musette			
	Taupe d'Europe			
Chiroptères	Grand rhinolophe	Protégée	En danger	Défavorable inadéquat
	Sérotine commune	Protégée		
	Barbastelle d'Europe	Protégée	Quasi-menacée	Défavorable inadéquat
	Oreillard gris	Protégée		
	Pipistrelle commune	Protégée		
	Pipistrelle de Kuhl	Protégée		
	Murin d'Alcathoé	Protégée		Défavorable inadéquat
	Murin de Natterer	Protégée		Défavorable inadéquat
Carnivores	Renard roux			
	Belette d'Europe			
	Martre			
	Blaireau européen			
Ongulés	Chevreuil européen			
Lagomorphes	Lapin de garenne		Quasi-menacée	Défavorable mauvais
Rongeurs	Ecureuil roux	Protégée		
	Campagnol roussâtre			
	Campagnol amphibie	Protégée	Quasi-menacée	Défavorable inadéquat
	Campagnol agreste			
	Campagnol souterrain			
	Mulot sylvestre			
	Souris grise			
	Rat surmulot			
	Ragondin			

Une discussion s'engage sur le problème de l'échelle d'analyse des données de ces diagnostics :

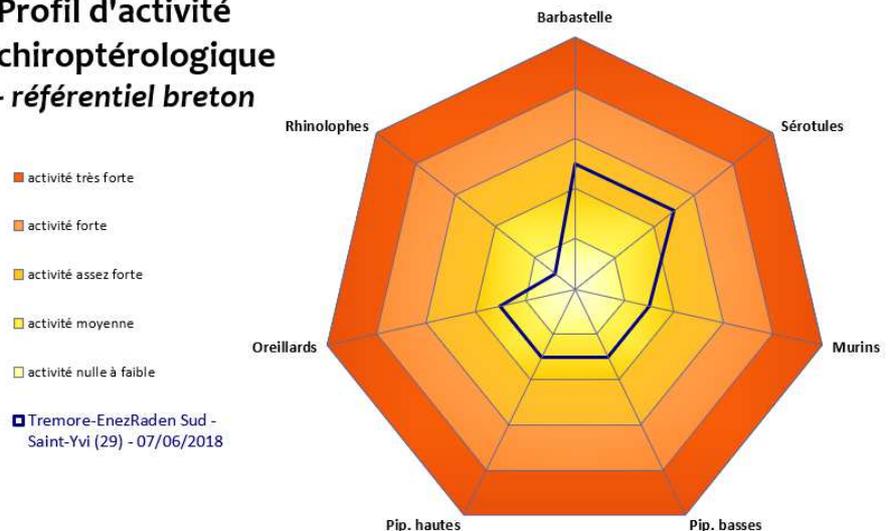
Un indice d'abondance (méthode INRA) a été calculé pour les micromammifères à partir des résultats du piégeage (tableau ci-dessous). Il s'agirait de comparer ces résultats avec d'autres sites continentaux. Cependant, ce protocole demande beaucoup de main d'œuvre.

	Ligne 1	Ligne 2	Ligne 3	Ligne 4	Ligne 5	Ligne 6	Ligne 7
<i>Milieu</i>	<i>Prairie humide</i>	<i>Talus herboux récents bordant prairies</i>	<i>Talus boisé encadrant verger et maraîchage</i>	<i>Talus boisé encadrant culture</i>	<i>Talus boisé encadrant prairies</i>	<i>Talus boisé bordant boisement et prairies</i>	<i>Prairie humide</i>
Mulot sylvestre	0,34	2,86	0,39	3,4	0,72	13,68	2,41
Campagnol roussâtre				11,29		4,79	
Crocidure musette		0,75	0,39	0,52	0,72		
Musaraigne couronnée			0,78				
Campagnol souterrain					0,36		
Campagnol agreste							0,36

Profil d'activité chiroptérologique - référentiel breton



Profil d'activité chiroptérologique - référentiel breton



Par ailleurs, le profil d'activité chiroptérologique a été dressé sur deux parcelles de l'exploitation, l'une au nord, l'autre au sud. Issus du Référentiel régional d'activité chiroptérologique en cours d'élaboration par le GMB, ces profils permettront à terme de comparer l'activité des chauves-souris d'un site à l'autre, d'une exploitation à l'autre.

Une discussion s'engage le problème de l'échelle d'analyse des données de ces diagnostics :

- L'analyse des données résultantes d'un inventaire sur une exploitation agricole peut traduire une diversité des paysages à une échelle plus vaste et n'est pas forcément liée à une pratique agricole vertueuse sur l'exploitation elle-même.
- A l'inverse une exploitation agricole avec une qualité de milieu et la mise en œuvre de pratiques vertueuses pour les Mammifères ne se traduira pas forcément par une diversité mammalogique élevée si la matrice paysagère alentours est dégradée.

Il faut prendre du recul vis-à-vis des paysages alentours pour en tirer des conclusions à l'échelle de l'exploitation. La mise en œuvre de mesures de préservation des Mammifères doit bien cependant être proposée à l'échelle de l'exploitation.

Il est souligné l'intérêt de travailler sur d'autres types d'exploitation pour obtenir des éléments de comparaison et surtout travailler avec d'autres associations de protection de la nature pour croiser les approches et mesures à proposer pour préserver la biodiversité dans son ensemble.

Le type d'exploitation à viser prioritairement est également débattu :

- Les exploitations conventionnelles : Partenariat probablement plus difficile à mettre en œuvre mais plus-values très intéressantes sur les pratiques. Reste le problème de préconisations de mesures favorables aux mammifères dans un contexte d'utilisation de produits phytosanitaires qui n'est pas souhaitable.
- Les exploitations en conversion : Partenariat plus simple à priori et plus-values intéressantes
- Les exploitations bio : Partenariat vraisemblablement plus simple et plus-values intéressantes. Même si absence de pesticides, des progrès peuvent quand même être faits sur le reste des pratiques.

Les discussions se poursuivent avec des éléments liés aux chiroptères et au(x) rôle(s) de ces derniers sur les ravageurs des cultures. De nombreux exemples et publications existent, avec un nombre de plus en plus important de parutions ces dernières années en lien avec une meilleure connaissance du rôle de ces espèces dans la lutte contre les ravageurs mais également un élan de monétarisation des services rendus par la biodiversité. La notion de Paiement pour Services Environnementaux (PSE) est également évoquée.

Un exemple de pose de nichoirs à chauves-souris en haute densité dans des vergers de la Drôme est succinctement présenté (écho au programme gros nichoirs en cours) et notamment le parti pris de rendre très simple la fabrication, la pose et le suivi des nichoirs posés pour impliquer l'arboriculteur. Si c'est trop long, l'arboriculteur ne s'en occupera pas.

D'une manière générale, il y a de nombreux freins chez les agriculteurs qui font que la prise en compte de la biodiversité est complexe :

- Contraintes de temps,
- Contraintes réglementaires (espèces protégées),
- Principe de propreté (regard du voisin)
- Rentabilité économique de la contrainte biodiversité (encore difficile à mesurer).

Pour conclure sur l'atelier, il est entendu qu'il faut absolument se rapprocher d'autres structures naturalistes pour éventuellement monter un programme sur l'agriculture et la Biodiversité. Dans un premier temps le sujet pourrait-être défriché par des étudiants (Agro-campus ?). Il faut continuer à se renseigner, se rapprocher de structures type GAB et FRAB, ainsi que de continuer le déploiement de gros nichoirs en vergers et les WEPTA en exploitation agricole (une exploitation dans le secteur de Redon est citée comme prochain site possible).

Thomas Le Campion & Franck Simonnet

Atelier Action citoyenne

- que met-on dans l'Action Citoyenne ?
 - o Les Havres de Paix et les Refuges,
 - o Les chantiers d'aménagements de sites, restauration de mares, construction de catiches, la préservation et l'entretien du bocage...
 - o La collecte des données : comptage de colonies d'espèces « communes », suivi de terriers de blaireaux, suivi de la mortalité routière (application Mam'route notamment).

Cet atelier a pour but de voir comment développer ces actions et les coordonner avec ce qui existe déjà.

- Un bilan des Journées d'Actions pour les mammifères (2 semaines d'actions concrètes en faveur des mammifères à l'occasion des 30 ans du GMB) est présenté sous forme de film : <https://www.facebook.com/GMBreton/videos/2242314812508533/>. Le bilan est mitigé car nous aurions aimé toucher plus de personnes, aménager plus de sites, mieux communiquer avant et pendant, entraîner avec nous plus de partenaires, et surtout inciter chacun à faire des aménagements chez soi (non mesurable). Mais c'est déjà une belle réussite avec 19 événements, 400 personnes participantes... S'il y a une autre édition dans quelques années, il faudrait l'intégrer dans un programme, de façon à débloquent plus de moyens pour notamment mieux communiquer en amont.
- Un film anglais sur le Hérisson et ce qu'on peut faire pour lui dans les zones (péri)-urbaines a été présenté : <https://www.youtube.com/watch?v=1ozSXdYrd8k>. Il serait intéressant de pouvoir le faire traduire.
- Un groupe technique « Action citoyenne » a été mis en place au sein du GMB. De nombreux observatoires locaux se mettent en place (PNR du Golfe du Morbihan par exemple), mais aussi au niveau national. Le GMB est très sollicité pour participer. Comment se placer par rapport à tous ces projets ? Le GMB vient de rencontrer le MNHN pour voir comment s'insérer dans le projet « [65 millions d'observateurs](#) ». Ce portail est encore en construction. Il existe aussi un projet [Openscience participative](#), et plein d'autres projets.
- Idée de créer une plateforme d'action citoyenne mammalogique : une fois par mois par exemple, une action est proposée à tous (pose d'un nichoir, comptage de chauves-souris, je fais un trou en bas de mon grillage pour le hérisson etc.). Des photos et des tutos seraient mis à disposition. Ceci reposerait sur un système de point (je gagne 10 points si je mets un nichoir etc.), avec un fonctionnement « collaboratif » (on peut faire gagner des points à toute sa commune, inversement la commune peut faire gagner des points à tous les habitants etc.). Cela montre que la démarche doit être globale et collaborative. On va bientôt faire un cahier des charges pour ce projet, pour ensuite en confier la réalisation à une entreprise spécialisée. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer et fournir des idées.

Discussion :

- il serait intéressant que sur le site du GMB, la saisie d'une donnée permette de la voir instantanément sur une carte. Il est motivant pour un observateur de voir tout de suite l'impact éventuel de son observation (l'espèce était-elle déjà connue sur ce carré ou pas ? etc.)
- Proposition de faire sur le site une page « comment j'inventorie mon carré ? » : on met dedans tous les protocoles auxquels on peut participer. On les invite à nous envoyer les infos une fois par an par exemple sur la présence de telle ou telle espèce dans son jardin.
- campagne « [nous voulons des coquelicots](#) » : comment y participer ? De nombreuses idées ont été évoquées, mais il ressort surtout que la lutte contre les pesticides est difficile à mener pour une association de protection des mammifères. Il s'agira plus de relayer les actions faites dans le cadre de cette campagne pendant 2 ans (rassemblements mensuels etc.), via nos sites, réseaux sociaux etc. On peut aussi disposer des banderoles sur les bâtiments de nos sièges et antennes. Pour soutenir une agriculture qui ne consomme pas de pesticides, on a évoqué l'idée de soutenir l'action globale de [Terre de Liens](#) plutôt que de soutenir des projets en particulier. Mais les avis sont très partagés quant à l'implication que le GMB doit fournir.

Atelier Chat – en plénière- 15h30 -16h30

Questions introductives



Qui aime les chats ?



Qui a un chat chez lui ?



Pas ou peu de problème



Gros problèmes

Qui pense que le chat pose un important problème à la biodiversité

Après les questions introductives, l'atelier se poursuit par un rapide état des lieux chiffrés et éléments sur le chat en France grâce notamment à l'étude participative Chat et Biodiversité du Muséum National d'Histoire Naturelle sur l'impact du chat sur la Biodiversité (<http://www.chat-biodiversite.fr/>) :

- Presque 13 millions de chats en France. La France est championne du monde.
- 200 espèces sauvages minimum prédatées par le chat en France
- Population de Chat domestique en augmentation en France
- La chasse des chats domestiques est avant tout une chasse récréative, même s'il existe des différences marquées entre individus.
- Impact très néfaste du chat sur la biodiversité des milieux insulaires et milieux très perturbés par l'homme (périphérie urbaine notamment)
- Impact moins problématique à priori en campagne dans des milieux moins perturbés et plus « naturels ».

Pour bien orienter les débats, une distinction est faite entre :

- Chat domestique : chat avec propriétaire(s) et régulièrement nourri
- Chat haret : chat domestique revenu à l'état sauvage (chat sans propriétaire)
- Chat sauvage (*Felis silvestris*) : espèce sauvage présente en France mais absente de Bretagne

Un tour de salle est proposé afin que chacun fasse remonter des éléments de contextes locaux, des cas de prédatations qu'il a observé, des ressentis sur l'impact du chat sur la biodiversité locale et des solutions qu'il a mis en place pour limiter l'impact de son chat sur la biodiversité.

Des cas de prédatations sont remontés et des questions de l'impact du chat sur des espèces moins communes se posent notamment pour la Belette, le Muscardin ou en encore le Lérot.

A contrario, l'intérêt du chat pour limiter la lutte chimique contre les rats ou rongeurs anthropophiles ou contre les rongeurs au potager est avancé.

Les pistes d'une meilleure cohabitation sont listées. Par exemple :

- Le collier avec clochette qui s'ils semblent fonctionner pour les oiseaux ne semblent pas efficaces longtemps pour les micromammifères. Les chats apprennent vite à s'adapter et à chasser avec cette clochette.
- La stérilisation : un outil de lutte efficace pour contrer l'augmentation des populations.

A la fin de l'atelier, 4 niveaux de réponses et d'actions peuvent être portés par le GMB pour limiter l'impact du chat sur la biodiversité :

- Pas d'actions
- Sensibilisation auprès des particuliers et du grand public
- Inviter à ne pas prendre de chat
- Position plus dure avec demande de limitation des populations de chats

Dans un premier temps l'ensemble des personnes présentes semblent favorables à des actions de sensibilisation et de communication auprès des particuliers, à commencer par les adhérents du GMB via le bulletin de liaison Mammi'Breizh et le site Internet. Les participants sont invités à communiquer autour d'eux sur cette problématique.

Josselin Boireau & Thomas Le Campion